

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (mairie),
sous la présidence de M. Jean-Pierre SANTY, Vice-Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Nombre de membres :
En exercice : **24**
Présents : **19**
Ayant pris part au vote (vote
public) : **22**
o Pour : **22**
o Contre : **0**
o Abstention : **0**
o Blanc : **0**
o Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, JAMES Marie-Laure et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant.

Absents : MM. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : M. POINAS J-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys.
M. SOUVIGNET Bernard donne pouvoir à M. TOURON Jean-Marc.
Mme SOUTRENON Maryline donne pouvoir à M. PEYRARD Guy.

Date de convocation :
Le 22 novembre 2023

Date d'affichage :
Le 22 novembre 2023

M. SANTY, Vice-Président, rappelle au Conseil Communautaire les dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il propose au Conseil Communautaire de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

DELIBERATION N° :
DC/2023-11-28/01

OBJET DE LA SEANCE :
Désignation du
secrétaire de séance

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- désigne M. Jean-Marc TOURON comme secrétaire de séance.

AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112801-DE
Reçu le 13/12/2023

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Jean-Pierre SANTY,
Président de séance,

Jean-Marc TOURON,
Secrétaire,



Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112801-DE
Reçu le 13/12/2023